

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, le 19 décembre 2023

Saisies marquantes réalisées par la brigade des douanes de Millau

Le 19/11/23, des agents de la brigade des douanes de MILLAU ont contrôlé, sur la RD 911, un camion petit porteur immatriculé en Pologne qui transportait des meubles à destination de l'Allemagne. Ce dernier était muni d'une ouverture ingénieuse, découverte par les douaniers, permettant de cacher 32.2 kg d'herbe de cannabis.

Quelques jours plus tard, le 26/11/23, le contrôle d'un fourgon immatriculé en Espagne sur l'autoroute A75, sans marchandise et à destination de Clermont-Ferrand, a amené les agents des douanes à découvrir 16 530 euros. Une partie de la somme d'argent, non déclarée, était cachée dans une garniture derrière le siège passager. Cet argent a fait l'objet d'une retenue temporaire afin de déterminer son origine légale ou non.

Enfin, le 6/12/23, ce sont 24.05 kg d'herbe de cannabis qui sont découverts, dissimulés dans un chargement de masques chirurgicaux, à destination des Pays-Bas. Ces marchandises étaient transportées dans un fourgon immatriculé en Bulgarie qui a été contrôlé par les agents des douanes sur l'autoroute A75.

Ces affaires démontrent, une nouvelle fois, le professionnalisme des douaniers millavois qui participent activement à la lutte contre le trafic de stupéfiants et les affaires financières.

En effet, depuis le début de l'année, ils ont saisi plus d'une tonne de cannabis et découvert et retenu plus de 483 000 euros.

POUR ALLER PLUS LOIN

douane.gouv.fr

[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

Espace presse de la douane

Contact presse :

Philippe MASLIES-LATAPIE : philippe.maslies-latapie@douane.finances.gouv.fr, 09 70 27 60 25